

Un psychologue intervient dans votre établissement en cas d'urgence

Employeurs, un événement traumatisant ou violent s'est produit dans votre structure ?

Une cellule de crise peut être mise en place au sein de vos locaux sous 48 heures.

Un psychologue spécialisé, soumis au secret professionnel, accompagne individuellement et en groupe les personnes touchées.

Cette action est **intégralement financée** par le fonds social prévoyance de la branche de l'Import-Export.



Pour faire une demande,
cliquez sur votre organisme
assureur

**malakoff
humanis**
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE



AG2R LA MONDIALE



Des questions ? contactez-nous :
ccnie-demande@branche-hds.fr